34 Vivre à MAISONS-LAFFITTE

n°244 - Avril 2024

LISTE MANSONNIENS, JE M'ENGAGE POUR VOUS

Mesdames, Messieurs,

À grands coups de promesses et d'évidentes contradictions, le Maire souhaiterait nous faire croire que l'hippodrome serait sauvé et que les courses reprendront prochainement. À tel point qu'il avoue placer tous ses espoirs dans la seule reprise des courses, sans imaginer d'autres options en cas d'échec.

Cependant, la piste est située en **zone inondable.** Le phénomène de montée des eaux laisse imaginer que la situation ne pourra que se dégrader à l'avenir, rendant les **inondations plus fréquentes et de plus grande ampleur.** France Galop ne pourra se satisfaire de cet aléa climatique dans sa programmation des courses. La société des courses hippiques de la Ville ne pourra sans cesse procéder à la réfection de la piste après chaque inondation pour préserver la sécurité des chevaux.

Par ses tribunes, l'hippodrome est également un bâtiment monumental qui demeure à ce jour la propriété de l'EPFIF qui porte financièrement le projet pour une durée maximale de 5 ans.

Le but de la Municipalité : la **vente à la découpe à des investisseurs** après versement d'un ticket d'entrée des plus onéreux : **8 millions** pour le désamiantage et plus de 30 millions pour la rénovation et la restructuration du bâtiment.

Comment imaginer un investisseur capable de supporter le poids extrêmement lourd de l'opération, dans le contexte désormais très défavorable à l'immobilier de bureau ?

L'entreprise idverde n'a pas donné suite et aucun autre investisseur ne semble s'intéresser au site. Or, c'est bien la Ville qui sera tenue, en fin de portage financier, de recouvrer la propriété du bâtiment et d'en assumer l'entier poids financier de sa restructuration, au risque de se mettre en péril ellemême!

Monsieur le Maire, réagissez ! Vous ne prenez pas la mesure de la **gravité de la situation.** Bien à vous,

Amélie THEROND KERAUDREN, Conseillère municipale Courriel: ameliemaisonslaffitte@gmail.com

avec la participation de **Jean-Claude GIROT**Conseiller municipal libre et indépendant